

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00229 Numéro SIREN : 385 156 468 Nom ou dénomination : MNA

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt 8296

Analys Zebrouski
Certifié conforme
à l'original

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)



N°15948*04

Désignation de l'entreprise		Sarl MNA		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		2 AV LOUIS SALLENAVE		64000 PAU		
SIRET		3 8 5 1 5 6 4 6 8 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	253 349	030	248 256	
	Immobilisations financières * (1)	040	5 151	042	5 151	
	Total I (5)	044	258 500	048	248 256	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) Autres* (3)	068		070		
		072	1 647	074	1 647	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	90 650	086	90 650	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	92 296	098	92 296	
	Total général (I + II)	110	350 796	112	248 256	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 775			
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	777			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134	2 998			
	Résultat de l'exercice	136	35 553			
	Provisions réglementées	140				
Total I	142	47 104				
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	6 000			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	9 048			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 39 880)	172	40 388			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	55 436				
Total général (I + II + III)		180	102 540			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 077
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 392 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise Sarl MNA										Néant ☐ *																																																											
A- RÉSULTAT COMPTABLE										Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐										Exercice N clos le																																																											
3										1										1										2										2										0										2										1									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209										210																																																										
	Production vendue { biens services *										215										214																																																										
											217										218																																																										
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																				222																																																										
	Production immobilisée*																				224																																																										
	Subventions d'exploitation reçues																				226																																																										
	Autres produits																				230																																																										
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)																				232																																																										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)																				234																																																										
	Variation de stocks (marchandises)*																				236																																																										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)																				238																																																										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *																				240																																																										
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)																				242																																																										
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)																				244																																																										
	Rémunérations du personnel*																				250																																																										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																				252																																																										
	Dotations aux amortissements*																				254																																																										
	Dotations aux provisions																				256																																																										
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 207 }																				262																																																										
	Total des charges d'exploitation (II)																				264																																																										
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																				270																																																											
Produits financiers (III) 280 61																				294																																																											
Produits exceptionnels (IV)																				290																																																											
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }																				300																																																											
Impôt sur les bénéfices* (VII)																				306																																																											
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)																				310																																																											
B- RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2										312 35 553																																																											
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*										316																																																																				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles										318																																																																				
	Provisions non déductibles*										322																																																																				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)										324																																																																				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247 Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248										330																																																																				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)										251																																																																				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998																																																																				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999																																																																				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997																																																																				
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987										342																																																																				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989																																																																														
	ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quindécies) 138																																																																														
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 Investissements outre-mer 344																																																																														
	ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993																																																																														
	BUD (44 sexdecies) 992																																																																														
	Créance due au titre du report en arrière du déficit										346										350																																																										
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)										655																																																																				
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)										643																																																																				
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)										645																																																																				
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)										647																																																																				
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)										648																																																																				
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)										641																																																																				
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)										990																																																																					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)										649																																																																					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352 35 553										354																																																											
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *										356																																																																				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																				360																																																										
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col.1 Déficit col.2 370 35 553										372																																																											

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Sarl MNA

SARL au capital de 7 774,90 euros
Siège social : 2 AV LOUIS SALLENAVE
64000 PAU
RCS n°385156468- PAU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL DU 30 JUIN 2022

Le 30 juin 2022, les associés de la société Sarl MNA se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 2 AV LOUIS SALLENAVE 64000 PAU à 14 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Stéphane ZEBROWSKI.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Madame ZEBROWSKI BEATRICE, propriétaire de 254 parts, représentant 254 voix,
- Monsieur ZEBROWSKI Stéphane, propriétaire de 256 parts, représentant 256 voix,

Soit au total 2 associé(s) présent(s), totalisant 510 Parts sur les 510 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné MME ZEBROWSKI BEATRICE comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2021.
- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 35 553,48 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 35 553,48 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 35 553,48 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au titre d'affectation pour 35 553,48 Euros;

L'affectation, de 35 553,48 Euros, sera répartie entre les associés de la manière suivante :

Madame ZEBROWSKI BEATRICE (254,00 parts) pour un montant de 17 707,03 Euros.

Monsieur ZEBROWSKI Stéphane (256,00 parts) pour un montant de 17 846,45 Euros.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 14 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à PAU,
Le 30/06/2022.

Signatures des associés :

Madame ZEBROWSKI BEATRICE



Monsieur ZEBROWSKI Stéphane

Stéphane ZEBROWSKI
